



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N°3

LA LETTRE

Direction Générale des Entreprises

Avril 2005

Pour recevoir gratuitement tous les mois la Lettre de la Direction générale des entreprises : www.industrie.gouv.fr/abonnementlettredege

DOSSIER : L'ANNÉE DU BRÉSIL, POUR LES PMI AUSSI
Le plus grand pays d'Amérique latine, en plein essor économique, est largement ouvert aux entreprises européennes. La Direction générale des entreprises peut les accompagner dans leur démarche.
Voir p. 2 et 3.

Jeunes et industrie

200 000

Destiné à faire découvrir de façon ludique les métiers de l'industrie aux jeunes, le site web www.industrie-jeunes.fr a reçu 200 000 visites.

Plus de 12 000 jeunes se sont inscrits au jeu «Avec l'industrie, mon aventure commence». Autres rubriques du site les plus consultées par les jeunes : l'accès aux programmes courts «c'est moi qui l'ai fait» diffusés sur M6 d'octobre 2004 à mars 2005, la rubrique «en savoir plus sur l'industrie», les quizz sur l'industrie...

► martine.crusilleau@industrie.gouv.fr

La DGE, s'appuyant sur le réseau des DIRE (directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement), qui lui est rattaché, élabore et met en œuvre des politiques de développement de l'industrie française et du secteur des services aux entreprises.

Pour consulter les missions et l'organigramme de la Direction générale des entreprises

► www.industrie.gouv.fr/portail/une/index_esse.html

EN BREF

Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche sera créée dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche, qui sera examinée par le Parlement courant 2005. Dans l'intervalle, le groupement d'intérêt public Agence nationale de la recherche (GIP ANR) a pour rôle de soutenir des projets de recherche, fondamentale et appliquée, et partenariale – notamment via les réseaux de recherche et d'innovation technologiques (RRIT).

Pour l'année 2005, son budget s'élève à 350 millions d'euros. Le ministère de l'industrie est représenté par Luc Rousseau, directeur général des entreprises, et les industriels par Jean-François Dehecq, président de l'ANRT et PDG de Sanofi Aventis. Le GIP ANR vient de lancer son premier appel à projets, consacré aux biotechnologies (voir p.4).

► www.gip-anr.fr

► guillaume.bologna@industrie.gouv.fr

Avenir de la chimie en France

Les prochains Entretiens de l'industrie auront lieu le lundi 23 mai sur le thème «Les industries chimiques, enjeux et perspectives». Destinée aux acteurs du secteur, cette manifestation fait suite au rapport du groupe de réflexion stratégique sur l'avenir de l'industrie chimique à l'horizon 2015 mis en place par Patrick Devedjian et présidé par Daniel Garrigue. Lieu : Maison de la RATP, 189 rue de Bercy à Paris. Inscriptions :

► www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/colloques.html

► jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr

et nathalie.clement@industrie.gouv.fr

Pôles de compétitivité

Les 105 dossiers déposés en réponse à l'appel à projets «pôles de compétitivité» ont été examinés par les préfets de région, s'appuyant sur l'expertise des

DIRE. Jusqu'à fin avril, ils sont analysés par les ministères concernés avant d'être soumis à un groupe de personnalités qualifiées. Le choix final sera arrêté par un Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) d'ici l'été. Ces pôles visent à renforcer la compétitivité des entreprises et à ancrer durablement l'activité industrielle dans les territoires.

► www.competitivite.gouv.fr

► michel.ferrandery@industrie.gouv.fr, ivan.faucheux@industrie.gouv.fr et fabrice.leroy@industrie.gouv.fr

Design en microélectronique

Le programme européen Medea+ organise du 24 au 26 mai aux Mesnuls (78) une conférence sur les méthodes d'automatisation de la conception des systèmes électroniques. Les résultats de projets soutenus par Medea+ depuis cinq ans y seront présentés.

Inscriptions :

► http://tima.imag.fr/conferences/medea_DAC/

► philippe.spinelli@industrie.gouv.fr

Technologies clés 2010

La troisième version de l'étude Technologies clés vise à identifier les technologies clés pour la France en 2010, déterminer comment la France et ses territoires peuvent être compétitifs et attractifs par la technologie, et proposer un outil méthodologique aux acteurs du développement économique. Elle éclairera les projets des pôles de compétitivité, les grands projets technologiques innovants et la diffusion des technologies dans le tissu industriel, notamment dans les PME. L'étude mobilisera sous la présidence d'André Lebeau, ancien président du CNES, plus d'une centaine d'experts. Un site Internet permet à toutes les personnes qui le souhaitent de s'exprimer.

► www.tc-2010.fr

► philippe.bourgeois@industrie.gouv.fr